

Table des matières



La multiplicité de l'éthique	3
Questions au Dr Ulrich Thielemann, spécialiste de l'éthique économique	4
Rapport sur l'exercice 2005	8
Explications sur la marche des affaires	11
Comptes annuels 2005	17
Fonds d'innovation	39
Indicateurs sociaux et environnementaux BAS	40
Rapport de l'organe de contrôle d'éthique	42
Rapport de l'organe de révision	43
Membres des organes et personnel	45
Rétrospective de la fondation et des exercices antérieurs de la Banque alternative BAS	51



J'ai quand même été passablement étonné d'apprendre que les collaboratrices et collaborateurs étaient ravis de savoir que l'organe de contrôle d'éthique externe s'apprêtait à vérifier les dossiers de crédit. Cela signifiait un surcroît de travail et des contrôles. Or, qui aime être contrôlé et effectuer du travail supplémentaire?

Mais c'était aussi pour eux une sorte de reconnaissance et, en fin de compte, une satisfaction. Nous attendons des collaboratrices et collaborateurs qu'ils jugent correctement la qualité des dossiers de crédit. Qualité que la révision économique contrôle ensuite également. Pour la BAS, l'évaluation éthique est tout aussi importante. Lors de celle-ci, le travail est analysé de fond en comble, ce qui atteste finalement de l'importance du labeur accompli. Or, le jugement porté sur ce dernier est positif sur toute la ligne.

Le contrôle d'éthique se penche sur les exigences et critères régissant l'octroi de crédits. Il émet des recommandations d'amélioration à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Notre regard est affûté et recentré sur l'essentiel, ce qui est appréciable et éloigne le risque de négliger certains aspects tant ils semblent évidents.

Vous trouverez, sur les pages suivantes du présent rapport d'activité de la BAS, un entretien avec Ulrich Thielemann, le responsable du contrôle d'éthique élu lors de la dernière assemblée générale et, en page 42, le rapport («de révision») relatif à l'éthique.

Une évaluation sous l'angle de l'éthique est également souhaitée pour le Fonds d'innovation. Ce dernier nous permet d'accomplir une partie de ce que nous aimerions faire, pour des raisons éthiques, à travers des crédits, mais que les principes de gestion de l'entreprise ne nous permettent pas de réaliser.

Nous avons sélectionné quelques spécificités et quelques pensées maîtresses de notre éthique BAS, que nous présentons dans ce rapport d'activité. Vous les découvrirez au fil de ce dernier, dans des encadrés spécialement aménagés.

Il ne s'agit pas de la théorie pure de l'éthique intégrative. Car en matière d'éthique, on ne peut pas se contenter de prendre le meilleur pour soi, chaque domaine d'activité doit en être empreint. En fait, il n'existe pas non plus une éthique propre à la BAS. Mais étant habitués aux situations d'équilibre, nous nous sommes toutefois risqués à cet exercice. Nous voulons rappeler à quoi nous œuvrons, quelles valeurs nous respectons et en quoi nous nous distinguons des autres.

Nous espérons que vous serez d'accord avec nous pour dire que nous sommes une réelle alternative. Et cela doit rester ainsi.

C. N.

Elargir la voie de la réputation méritée

L'activité bancaire fondée sur l'éthique, entre concurrence éthique et concurrence commerciale: Questions au spécialiste de l'éthique économique Ulrich Thielemann.

La concurrence éthique s'accroîtra encore et la véritable intégrité pourrait devenir un critère de distinction décisif entre les entreprises. C'est ce qu'affirme Ulrich Thielemann, sous-directeur de l'Institut d'éthique économique de l'Université de St-Gall. Depuis 2005, Ulrich Thielemann assume la responsabilité du contrôle d'éthique externe de la BAS. Cette dernière, ainsi que sa clientèle, l'ont surpris. Favorablement.

Ulrich Thielemann, l'éthique économique intégrative est au cœur de votre activité. Qu'entendez-vous par là?

Nous vivons dans un monde économique et l'étendue de l'économie croît encore. Est-ce un bien? Le principe du marché doit-il à tout prix s'appliquer partout? Le marché sert-il le bien de tous? Autant de questions normatives et éthiques. Les sciences économiques ne les reflètent pas. La plupart des gens croient encore que les gains d'efficacité sont en quelque sorte dénués de valeur. D'où la nécessité d'une discipline scientifique autonome, l'éthique économique.

Pourquoi intégrative?

L'éthique économique intégrative s'oppose surtout à la vision largement répandue selon laquelle il y a d'un côté l'éthique et, de l'autre, l'économie, à laquelle l'éthique doit être appliquée. Or, la plupart du temps, il n'est «hélas pas possible» d'«appliquer» telle norme ou telle autre «dans le contexte économique et concurrentiel». La logique économique est ainsi estampillée en bloc éthiquement inoffensive. Ce qui ne saurait être une position raisonnable. Il y a plutôt lieu de refléter, de pénétrer et de fonder l'action économique elle-même sur le plan éthique.

En quoi votre travail consiste-t-il concrètement?

Il y a quelques années encore, les travaux fondamentaux étaient au centre de notre activité. Depuis lors,

nous nous penchons sur des questions concrètes. Ainsi, nous avons analysé le secteur pharmaceutique, de même que la place bancaire suisse. Parmi les thèmes abordés figurent le secret bancaire et la concurrence fiscale, la rémunération des dirigeants ou les standards sociaux et les droits socio-économiques.

Quelle est votre doctrine en matière d'éthique?

Le principe du marché, qu'il s'agisse du principe de l'intérêt personnel ou de celui de la concurrence, ne doit pas régner en maître. L'économie doit être enchâssée dans des principes éthiques, et non pas le contraire. Ce principe vaut aussi et surtout pour les entreprises. L'intégrité professionnelle apparaît comme étant la notion clé. La véritable intégrité professionnelle est présente lorsque le succès économique est rendu dépendant de son caractère légitime et responsable et non lorsqu'il découle d'une pseudo éthique qui serait devenue un facteur de rentabilité. Sans quoi l'action de l'entreprise ne peut pas être légitimée. Ce serait le règne de la loi du plus fort, soit du plus puissant financièrement et du plus compétitif.

Mais ces entreprises ne sont-elles pas évincées par celles qui pratiquent au mieux une éthique de brochures sur papier glacé?

C'est en effet un problème majeur. D'où la nécessité de mettre aussi en place un ordre éthique, soit des principes cadre régissant l'action économique, afin d'éviter que l'entrepreneur responsable ne soit le dindon de la farce. Sinon, ce sera rapidement le cas, car il risque d'être évincé de la compétition par les acteurs économiques affichant un sens des responsabilités moins développé.

Et d'où vient cet ordre éthique?

Dans un Etat de droit démocratique, nous sommes tous coresponsables de la qualité et de l'équité du ré-



gime économique. Qui, sinon nous? Le public mondial, à l'esprit infiniment critique, ou, pour citer Emmanuel Kant, «la raison commune elle-même où chacun a sa voix» est la dernière instance et le destinataire final d'une éthique moderne. Il s'agit tout d'abord d'admettre que tous les problèmes ne peuvent pas être résolus «sur place», c'est-à-dire entre «toi» et «moi». Sans quoi les entreprises s'empresseront d'invoquer les contraintes de la concurrence. Une éthique d'entreprise qui se contente d'être une éthique des affaires n'est donc pas crédible. Il est en particulier du devoir des entreprises et de leurs dirigeantes et dirigeants de s'investir en faveur d'un régime cadre équitable. Il va sans dire que, dans une économie de plus en plus mondialisée, ce dernier doit lui aussi être planétaire.

Une entreprise peut-elle vraiment allier réussite et éthique?

Il existe en fait une voie de la réputation méritée, sur laquelle le succès est au rendez-vous parce qu'on agit de manière intègre et responsable au lieu de simplement faire semblant et parce que la clientèle et le personnel s'en montrent reconnaissants. L'idée de la réputation méritée est mon principal message en matière d'éthique entrepreneuriale. Et mon engagement à la BAS peut être également interprété comme la volonté d'élargir encore un peu cette voie.

Que saviez-vous de la BAS avant votre mandat?

Quiconque s'intéresse à l'éthique économique en Suisse tombe assez rapidement sur la BAS. Dès le début des années 90, nous avons réalisé une étude empirique nous ayant menés à questionner un certain nombre de managers suisses de premier plan à propos de la relation entre l'éthique et la réussite. Nous en avons distillé des schémas de pensée et des concepts en matière d'éthique entrepreneuriale. La plupart étaient hélas largement

empreints par la pensée économique. Parmi les dirigeants interrogés figurait Andreas Ragaz, alors membre du comité exécutif de l'association de soutien de la BAS. Ses réflexions m'ont profondément impressionné. Le concept du «nouvel entrepreneur» en est en partie inspiré.

Connaissez-vous le métier bancaire? Sinon, est-ce un problème? Voire un avantage?

Je n'ai aucun bagage bancaire, mais comme je l'ai dit, j'ai réalisé cette étude sur la place financière suisse. Ma réponse est donc oui et non. Face à certains détails techniques, il m'arrive de devoir me renseigner. Mais le fait de pouvoir porter un regard sans préjugés a bien entendu ses avantages, pour élargir l'horizon et prendre des mesures préventives au cas où un certain aveuglement professionnel viendrait s'insinuer.

Quelle idée vous faisiez-vous de la BAS avant de commencer? Avez-vous eu des surprises?

J'ai mené des entretiens intéressants et très stimulants avec l'ensemble des conseillères et conseillers à la clientèle du service des crédits. Je ne m'attendais pas à ce que la motivation profonde des emprunteurs occupe une place prépondérante lors de l'examen de la composante éthique des demandes de crédit. J'ai été vraiment surpris de constater que les cas éthiquement douteux ou peu clairs sont pratiquement inexistantes. La raison en est vite trouvée. La BAS incarne justement une forme d'activité bancaire fondée sur l'éthique. Tant et si bien qu'elle attire d'emblée les «bons éléments», qui sont peu enclins à enfreindre les critères négatifs.

Quelles conclusions en tirer?

On pourrait tenter d'élargir l'horizon au-delà du «microcosme» de la BAS, non pas pour avoir plus à faire sur le plan éthique, mais afin d'agrandir le champ d'ac-



« Le principe du marché, qu'il s'agisse du principe de l'intérêt personnel ou de celui de la concurrence, ne doit pas régner en maître. L'économie doit être enchâssée dans des principes éthiques, et non pas le contraire. »

tion de la BAS en tant que banque éthique. Bien entendu, des efforts dans ce sens sont déjà accomplis. Mais la tâche est rude compte tenu de l'accentuation de la concurrence dans le secteur bancaire. Cependant, il existe une sorte de concurrence éthique. Probablement le nombre des gens qui s'identifient avec les idéaux visés par la BAS dépasse-t-il largement celui des clients actuels de la banque. Très largement.

Quelles mesures doivent être engagées maintenant? Pourquoi?

Cette année, la révision éthique s'est concentrée sur les aspects opérationnels, plus particulièrement sur les affaires de crédit. J'ai suggéré de poursuivre la systématisation de l'évaluation éthique des crédits.

Qu'est-ce que cela signifie?

Il faut tout d'abord se représenter clairement comment l'évaluation est réalisée. Les questions portent avant tout sur la motivation profonde, pour ainsi dire sur la solvabilité éthique du demandeur. C'est parfaitement légitime. Mais on pourrait aussi réfléchir à la mise en place, en plus de cet examen largement intuitif de la solvabilité éthique, de procédures d'évaluation formelles, un peu comme pour l'Hypothèque-BAS. Il faut toutefois éviter les formalités vaines puisque, du fait de la configuration ambiante, les cas problématiques sur le plan éthique sont fort rares. Et la vigilance éthique est de toute façon profondément ancrée dans la culture de l'ensemble de l'organisation. Il est néanmoins important d'aiguiser la conscience des questions éthiques, ne serait-ce que pour se profiler encore plus clairement sur ce plan.

L'éthique à la BAS s'est-elle affaiblie sans le conseil d'éthique?

Je pense que l'éthique a toujours été fortement ancrée au sein de la BAS. Quelle entreprise dispose déjà

d'un «conseil d'éthique» ou désormais d'un «organe de contrôle d'éthique» auquel elle se soumet de son propre gré et dont elle respecte le jugement? On ne saurait parler d'un affaiblissement.

Selon vous, quelle place occupera l'éthique à l'avenir?

La concurrence éthique continuera à s'accroître, transformant la véritable intégrité en un critère distinctif qui sera peut-être décisif. D'autant plus que les gens sont de plus en plus attentifs et en ont assez d'avoir affaire à des entreprises qui sont plutôt partie du problème que de la solution. Celui qui peut faire valoir sa crédibilité éthique, justement parce qu'il est crédible, est à même de conquérir un avantage concurrentiel mérité.

N'êtes-vous pas un peu trop optimiste?

Je suis conscient que ces rapports de cause à effet ont des limites et que la concurrence normale peut l'emporter sur la concurrence éthique. Mais il faut aussi voir les potentialités, qui ne sont sans doute pas encore suffisamment bien identifiées. Or, nul besoin de préciser qu'en matière de crédibilité éthique, la BAS compte parmi les premières entreprises de Suisse.

Avez-vous vous-même appris quelque chose lors de votre activité de recherche?

Principalement que, pour tout un pan de l'économie suisse, les questions éthiques et la recherche du «mariage de l'éthique et de la réussite» sont des évidences depuis longtemps. Pour la BAS, mais aussi pour les entreprises qu'elle contribue à financer. L'approche éthique intégrative de la bonne gestion de l'entreprise est donc déjà plus largement répandue qu'on pourrait le penser.

Ulrich Thielemann a été interviewé par la journaliste Christine Loriot (www.argument.ch).

Ulrich Thielemann (45 ans) est économiste et sous-directeur de l'Institut d'éthique économique de l'Université de St-Gall (IWE-HSG). Fondé en 1987 par le professeur Peter Ulrich, l'Institut d'éthique économique est le premier institut de ce type dans l'espace germanophone.

Ulrich Thielemann a notamment publié «Brennpunkt Bankenethik. Der Finanzplatz Schweiz in wirtschaftsethischer Perspektive» (en commun avec Peter Ulrich). Divers textes consacrés par exemple à l'éthique économique intégrative, à la rémunération des dirigeants et à l'éthique, à la fin du néolibéralisme ou à l'affaire Enron, de même qu'une bibliographie complète et de nombreux interviews et articles de journaux, figurent sur le site www.iwe.unisg.ch > Leute.



Photos: Daniel Ammann





Photo: Susi Lindig

Claudia Nielsen

De nouveaux visages, de nouveaux événements, de nouvelles discussions ont marqué l'année écoulée à la BAS. Nous avons pu simplifier certaines activités, d'autres ont exigé davantage d'énergie de notre part. Dans l'ensemble, le résultat est très réjouissant.

Le contrôle d'éthique

Il y a un an, l'assemblée générale a autorisé une nouvelle forme de contrôle d'éthique. Sa préparation et sa concrétisation nous ont considérablement occupés pendant l'exercice.

Pour sa première année d'activité, le contrôle d'éthique s'est concentré sur le domaine des crédits. Le développement du processus a régulièrement soulevé des questions quant aux critères de décision, aux processus et aux compétences relatifs à notre éthique. De nombreuses questions n'étaient pas nouvelles pour nous. Mais le fait de les aborder sous un angle différent nous a motivés à ne pas nous écarter de notre voie. D'ailleurs, le contrôle d'éthique a confirmé que nos critères négatifs sont correctement observés, même s'il est vrai que les clientes et les clients s'adressent rarement à la BAS pour des cas où nos critères négatifs devraient être violés. Nous devons donc décider s'il faut actualiser ces derniers.

Outre le contrôle de gestion, nous sommes heureux de disposer en sus des résultats d'un contrôle d'éthique externe et compétent. La révision économique nous confirme que les crédits examinés sont satisfaisants du point de vue de leur solvabilité, mais met également en évidence des points susceptibles d'amélioration. Le contrôle d'éthique analyse quant à lui le respect de nos critères éthiques. Le double examen de nos crédits nous encourage à poursuivre sur la voie sur laquelle nous sommes engagés.

La pression concurrentielle

Eu égard à la pression concurrentielle toujours forte sur le marché de détail, la tentation est grande de ne pas y regarder de trop près pour octroyer un crédit. Le fait que nos collaboratrices et collaborateurs résistent à cette tentation mérite d'être souligné. Cela a été doublement confirmé par des contrôles indépendants, ce qui nous procure une grande satisfaction. Le contrôle des dossiers, dont il a été question plus haut, est un début prometteur pour la première année du contrôle d'éthique.

Voilà qui nous permet de présenter une nouvelle fois un résultat annuel réjouissant, mais aussi de poursuivre la politique de distribution décidée l'an dernier lors de l'assemblée générale et de faire, cette année, des propositions similaires pour l'utilisation du bénéfice.

Après l'attribution de 1,1 million de francs aux réserves (pour les risques bancaires généraux) et déduction faite des impôts, un bénéfice annuel de 747 000 francs est dégagé.

Nous demandons à l'assemblée générale d'attribuer 200 000 francs à la réserve légale générale, d'allouer 100 000 francs au Fonds d'innovation et de verser 589 230 francs de dividende, ce qui représente 1,5 pour cent de la valeur nominale de chaque action. Nous proposons le report du solde, d'environ 250 000 francs, sur l'année prochaine.

Merci!

L'admirable résultat de l'exercice est dû en particulier à nos quelque 4300 actionnaires qui, avec leur capital-actions de 38 millions de francs, mettent à notre disposition la base pour notre politique d'affaires ne cherchant pas la maximisation du profit. Le succès de l'augmentation de capital et la formation de réserves par nos propres moyens ont détendu la situation quant aux fonds propres, ce qui nous permet de continuer à prendre des risques mesurés.

De même, ce bon résultat annuel est rendu possible par le soutien de nos quelque 20 000 clientes et clients dont beaucoup nous accordent leur confiance depuis longtemps et grâce à l'engagement des 56 collaboratrices et collaborateurs. Sans eux, nous n'aurions pas pu obtenir un résultat si réjouissant et lancer simultanément de nouveaux projets. Nous les remercions très sincèrement pour leur contribution au succès de la Banque alternative BAS.

Un caractère suisse

En 2005 aussi, nous nous sommes appliqués à assumer notre rôle de banque active sur le plan national comme le stipulent nos lignes directrices. C'est là une de nos spécificités, en comparaison avec les banques alternatives d'autres pays.

Nous avons organisé la deuxième édition des «Débats d'argent de la BAS», à Lausanne. Comme l'année précédente, à Zurich, nous avons choisi le thème «placements durables: effet de mode ou réel impact?», mais avec d'autres points forts et avec des oratrices et orateurs de Suisse romande. Pour notre représentation de Lausanne et pour les responsables de la BAS en provenance de Suisse alémanique, la manifestation a été une occasion bienvenue de rencontrer des client(e)s et des partenaires romands, qui soutiennent le progrès social et écologique.

Notre nouveau bureau tessinois d'information a dé-

marré ses activités en octobre. Son responsable Fabiano Cavadini a tout de suite eu beaucoup à faire avec les ouvertures de comptes, les demandes d'informations et les contacts avec les médias. Ainsi, la BAS est actuellement représentée à Olten, Lausanne, Zurich, Genève et Bellinzone.

La BAS a doté l'association éditrice moneta et par conséquent sa rédaction des moyens nécessaires pour que l'édition francophone passe de 8 à 16 pages dès 2006. Cette augmentation du nombre de pages en français permet également la création d'une nouvelle partie en italien.

Les collaboratrices et collaborateurs de Lausanne ont effectué quelques semaines de stage à Olten, et inversement, leurs collègues d'Olten sont venus à Lausanne. Alors que les premiers ont suivi des leçons d'allemand, les seconds ont participé à des cours de français. C'est ainsi que la BAS encourage la communication et la compréhension mutuelle.

En 2006, la quinzième assemblée générale aura lieu à Bienne, la plus grande ville bilingue de Suisse. Comme auparavant, les votes bénéficieront d'une traduction simultanée. Le bilinguisme – et parfois aussi le trilinguisme, désormais – représente un coût important pour une PME comme la BAS, mais nous y consentons volontiers. Il correspond à nos lignes directrices et au mandat des actionnaires. En cela également, nous nous distinguons nettement d'autres banques et PME.

Rester ouvert et transparent

Nous jouons franc jeu et souhaitons voir clair dans celui des autres. Voilà comment nous suivons nos lignes directrices: en appliquant la transparence, en encourageant l'esprit critique vis-à-vis du contexte économique et en cherchant à résoudre solidairement les problèmes. Le journal moneta, qui compte parmi nos moyens de communication, nous permet de poser un regard critique et différent sur la vie financière et économique en Suisse. L'an dernier, moneta a traité de la construction durable, des micro-crédits, de l'économie réelle face à l'économie financière ainsi que des assurances.

Début 2005, la BAS s'est portée candidate au «Prix Egalité» du SEC Suisse. Elle a été récompensée dans la catégorie «petites entreprises». A vrai dire, cela ne nous a pas étonnés outre mesure, car le succès de notre engagement pour l'égalité des chances est sans égal. Le jury a fait l'éloge de notre systématique, de l'intégration stratégique et – nous étions les seuls dans ce cas parmi les lauréat(e)s – de notre «respect des quotas».

Les succès dans l'égalité entre femmes et hommes comptent parmi nos principales spécificités face à d'autres banques alternatives en Europe dont les valeurs sont similaires, sans parler des banques «normales». D'ailleurs, nous avons entrepris d'analyser nos différences et nos similitudes, pour en tirer des enseignements et évaluer les possibilités d'échange. Sous l'égide de la banque communautaire allemande GLS Gemein-

L'éthique au quotidien dans la BAS

- En 2005, le nouvel organe de contrôle d'éthique externe a examiné nos procédures en matière de crédit; il a confirmé que nos critères négatifs sont correctement observés.
- Avec ses «Débats d'argent» et conformément à ses lignes directrices, la BAS souhaite encourager la discussion dans le public sur les liens économiques et le rôle de l'argent au sein de la société.
- L'égalité des chances entre femmes et hommes est ancrée dans les lignes directrices de la BAS. En 2005, cette dernière a reçu le «Prix Egalité» du SEC Suisse pour les petites entreprises, récompensant la mise en œuvre de cette égalité.

schaftsbank eG, une collaboration s'est développée en vue de la mise sur pied d'un programme de formation en matière d'activités bancaires durables. En outre, nous examinons l'éventualité d'une adhésion à la FEBEA (Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives). De nombreuses autres banques alternatives sont engagées dans des programmes locaux de micro-finance. Elles sont soutenues par les pouvoirs publics, ce dont nous n'osons rêver en Suisse. Nous en sommes aux prémices; nous examinons la possibilité de réduire les coûts et les risques afin de pouvoir proposer, nous aussi, quelque chose dans ce domaine.

L'année 2005 ayant été déclarée année internationale du micro-crédit par l'ONU, la micro-finance a rencontré un intérêt croissant de la part du public, ce que responsAbility a su bien exploiter. Après un débat nourri, nous nous sommes retirés du comité consultatif de cette plate-forme d'investissement et avons mis un terme à l'utilisation de notre logo. En effet, après avoir participé à sa création – via le Fonds d'innovation – il devenait de plus en plus difficile de continuer à nous y investir tout en cautionnant la qualité de ses idéaux par la présence de notre logo et par notre image.

Nous avons pu présenter notre philosophie commerciale à l'occasion de nombreuses réunions et tribunes, par exemple nos débats d'argent. Nous avons été particulièrement surpris par le grand intérêt dont ont fait preuve les médias face à l'occupation féminine des deux principaux postes de la BAS. La nouvelle présidente de notre direction a quasiment été traquée. Mais le plus choquant réside sans doute dans le fait que de nos jours, en Suisse, une femme occupant un poste clé constitue une réelle nouveauté.

Notre Hypothèque-BAS et le Rating immobilier de la BAS® suscitent, eux aussi, un intérêt toujours plus grand.

A l'interne

En janvier 2005, les deux nouveaux membres de la direction ont pris leur fonction. Ils étaient déjà familiers de la BAS: Christa Joss avait été engagée l'année précé-

dente et Edy Walker y occupait d'autres fonctions depuis 1998. Une entente s'est rapidement mise en place avec Etienne Bonvin et le trio a pu mettre en œuvre les projets prévus. Le nouveau service «Juridique et compliance», le bureau tessinois d'information ou encore le rating de solvabilité des entreprises en sont des résultats tangibles. Pour la première fois dans l'histoire de la BAS, la moitié des postes dirigeants est occupée par des femmes. Margrit Bühler, ancienne coordinatrice du conseil d'éthique, continue à officier en qualité de médiatrice pour le personnel. Dans la «période de transition du personnel», justement, cette continuité est précieuse.

Le conseil d'administration a simplifié ses procédures et diminué le nombre de ses réunions, ce qui permet une réduction des indemnités. Il a mis en place un comité de contrôle (audit committee). Il s'est ainsi conformé à ses propres exigences en matière de répartition du travail et satisfait aux exigences probables de la Commission des banques. Le conseil d'administration s'est également consacré à sa propre planification des ressources humaines. Après l'assemblée générale, il sera composé de dix membres et nous nous attendons à d'autres départs en 2007.

Fin octobre 2005, cela faisait quinze ans que la BAS avait ouvert son guichet à Olten. Depuis, bien des choses ont changé ou semblent très différentes. La résumé chronologique présentée à la fin de notre rapport annuel s'allonge mais ne présente qu'une petite partie de l'histoire de la BAS. Plutôt que d'organiser une grande fête à Olten, nous avons décidé de mandater un historien indépendant. Sur la base d'entretiens avec des personnes représentatives de cette histoire et grâce à un libre accès aux archives, il révèle un pan de l'histoire économique suisse dont la diversité et le succès en font un cas unique à ce jour, malgré les difficultés rencontrées.

Au nom du conseil d'administration
Claudia Nielsen, présidente

La croissance du bilan et le résultat de l'année 2005 sont comparables à l'exercice précédent.

Le total du bilan a progressé de près de 6,5 % ou 42,4 millions de francs, passant ainsi à 691 millions de francs. Cela répond à nos attentes. Malgré la marge d'intérêt plus étroite, nous avons obtenu pour les opérations d'intérêt, avec 13,8 millions de francs, le même résultat que l'exercice précédent. Nous avons pu stabiliser les charges d'exploitation à 8 millions de francs.

Pour cause d'investissements importants dans l'immeuble repris il y a quelques années à Wil, le résultat des immeubles est inférieur de 0,7 million de francs à celui des années précédentes. Cela influe directement sur le bénéfice brut, également inférieur de quelque 0,6 million à celui de l'exercice précédent.

En 2005, nous avons assaini quelques crédits en souffrance. Ainsi, la position «correctifs de valeurs et provisions» a diminué de 34 % à 14,2 millions et des provisions ont été libérées. Elles ont pu être utilisées pour d'autres crédits. C'est pourquoi il n'a pas été nécessaire de constituer davantage de provisions. La position «correctifs de valeur, provisions et pertes» du compte de profits et pertes a diminué de 27 %, passant de 3,3 à 2,4 millions de francs.

A la suite de l'augmentation de capital réalisée en janvier 2005, nous avons accueilli 77 actionnaires supplémentaires, ce qui porte le total à 4355 actionnaires. Le capital-actions s'élevait à la fin de l'exercice à 38 millions de francs (+3,6 millions). Les augmentations de capital en cours permettent à la BAS de continuer à croître.

Tel que proposé par le conseil d'administration, le dividende de 1,50 franc par action A et de 15 francs par ac-

tion B se situe dans le cadre de la politique de distribution et des statuts. Il est fondé comme suit:

Une nouvelle fois positif, le résultat annuel est notablement dû à la dissolution de correctifs de valeur devenus inutiles. Ces correctifs de valeur avaient été constitués en 1998 et au cours des quatre années suivantes. Durant cette période, le bénéfice annuel a été tiré vers le bas par ces correctifs, raison pour laquelle il n'a pas toujours été possible de verser un dividende. Les actionnaires de la BAS ont dû y renoncer durant ces années. Les correctifs de valeur créés grâce à ces renoncements ayant été dissous, il est justifié d'augmenter légèrement le dividende.

Clientèle privée, investisseuses et investisseurs

Depuis le printemps 2005, nous comptons plus de 20 000 relations commerciales. Toutes les nouvelles clientes et tous les nouveaux clients ont confirmé par signature que l'argent qu'ils nous ont confié a été légalement acquis et honnêtement déclaré au fisc.

Fin 2005, 20 358 particuliers, entreprises et organisations avaient confié quelque 627,5 millions de francs à la Banque alternative BAS. Ce sont 411 relations actives de plus avec des clientes et des clients qu'à fin 2004. Malgré des intérêts encore bas, cela représente une augmentation de 44,2 millions de francs ou 7,5 % (7 % en 2004).

Les fonds confiés à la BAS ont augmenté encore plus sensiblement en Suisse occidentale (y compris la Suisse italienne): pour les obligations de caisse et les avoirs en compte, l'augmentation a atteint 12 % ou 14,5 millions de francs par rapport à l'année précédente. La part des fonds confiés en Romandie a ainsi augmenté une nou-

L'éthique au quotidien dans la BAS

- Depuis toujours, nous exigeons une attestation de toutes nos nouvelles clientes et de tous nos nouveaux clients, confirmant que l'argent déposé chez nous a été légalement acquis et honnêtement déclaré au fisc. En cas de doutes, nous posons des questions supplémentaires. Si des doutes subsistent, nous renonçons à la transaction.
- Les fonds de placement que nous proposons placent leur fortune dans des entreprises qui visent le succès commercial à long terme, appliquant des principes d'équité et respectant des aspects aussi bien écologiques que sociaux. Le contrôle de ces entreprises est effectué par des agences de notation, spécialisées également dans l'analyse des aspects sociaux et écologiques. Une part de la commission que nous percevons pour l'émission des fonds de placement est versée à une association soutenant le développement durable et la transparence dans l'économie.
- Des prêts fiduciaires permettent à nos investisseuses et investisseurs de placer leur argent dans des projets sociaux et écologiques, directement et dans le monde entier.

velle fois et représente actuellement, avec 132,7 millions de francs, 21,3 % de l'ensemble des fonds déposés (20,5 % en 2004).

L'avoir moyen par cliente ou client est passé de 29 000 francs fin 2004 à 30 750 francs fin 2005.

Les placements en obligations d'encouragement ont augmenté de 2,1 millions en 2005, pour atteindre environ 55 millions de francs, et représentent environ 9 % de tous les dépôts (comme pour l'exercice précédent). Malgré les taux d'intérêt actuellement bas, nombreuses et nombreux sont les détentrices et les détenteurs d'obligations ayant choisi un taux d'intérêt inférieur à celui de la BAS, afin d'encourager certains projets, initiatives et entreprises. Au nom de nos preneuses et preneurs de crédit, nous les remercions chaleureusement.

La BAS a pour principe d'investir l'argent de ses clientes et clients en recherchant le meilleur impact social, à travers l'octroi de crédits à des entreprises et à des projets contribuant au progrès écologique et social en Suisse, conformément à ses directives strictes.

Afin de permettre à sa clientèle de diversifier ses placements, la BAS a ajouté en mai 2005 cinq fonds de placement durables à sa gamme. Nos clientes et clients peuvent maintenant choisir parmi sept fonds de placement. Il s'agit des trois fonds de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio», «Sustainable Equity» et «Sustainable Bond Euro» ainsi que les quatre fonds durables du groupe Raiffeisen «Futura Swiss Franc Bond», «Futura Global Fond», «Futura Swiss Stock» et «Futura Global Stock». Tous les fonds se concentrent sur des placements dans des entreprises visant le succès économique à long terme, appliquant des principes d'équité et respectant des aspects aussi bien écologiques que sociaux.

Toutefois, aucun des fonds de placement disponibles sur le marché ne répond intégralement aux strictes directives de placement de la BAS. C'est pourquoi cette dernière a lié la vente de fonds à une contribution d'encouragement à l'économie durable. Sur la commission d'émission de 2,5 %, 0,5 % est versé à une institution soutenant les avancées pour le développement durable et la transparence dans l'économie. La BAS a choisi ACTARES (Actionariat pour une économie durable) jusqu'en 2006. ACTARES s'engage pour que les entreprises cotées en bourse respectent et renforcent leurs obligations écologiques et sociales.

L'élargissement de la gamme de fonds de placement a notablement stimulé notre activité dans ce domaine. Fin 2005, 139 clientes et clients (98 en 2004) détenaient auprès de la BAS des parts de fonds de placement pour une valeur d'environ 7,3 millions (4,7 en 2004).

Avec les prêts fiduciaires, nos investisseuses et investisseurs peuvent soutenir des projets sociaux et écologiques, directement et dans le monde entier. Fin 2005, le total des prêts fiduciaires s'élevait à 2,83 millions de francs. Durant l'année, un prêt fiduciaire à hauteur de 0,31 million de francs a été remboursé dans les délais. Dans le domaine des énergies renouvelables, un autre prêt fiduciaire, supérieur à un million de francs, n'a eu de cesse d'intéresser nos clientes et nos clients; il a donc été prolongé.

Nouveautés et projets dans le domaine de la clientèle privée et des investisseurs

En 2005, nous avons élaboré un vaste concept quant aux possibilités de développer nos activités de conseil.

Répartition régionale des comptes et des obligations de caisse au 31.12.2005

Région	Nombre de comptes et obligations de caisse	Montants en millions de francs	Part en %
Région d'Olten (SO, AG)	2 436	46,5	7,5
Région de Bâle (BS, BL)	2 052	51,2	8,2
Canton de Zurich	7 209	188,8	30,4
Canton de Berne	5 144	116,1	18,7
Romandie et Tessin (FR, JU, NE, VD, GE, VS, TI)	6 606	132,7	21,3
Suisse orientale (SH, SG, TG, AR, AI, GR)	1 852	41,0	6,6
Suisse centrale (LU, ZG, GL, NW, OW, SZ, UR)	1 501	34,0	5,5
Etranger	535	11,6	1,9
Total	27 335	622,0	100,0



Les détails seront peaufinés et les premières mesures mises en œuvre en 2006.

Opérations de crédit

En 2005, nous avons accordé de nouveaux prêts pour un total de 77,1 millions de francs, sous la forme d'hypothèques et de crédits, dont 42,4 millions de francs à de nouvelles clientes et à de nouveaux clients. Comme toujours, toutes les demandes de crédit ont été examinées quant à leur compatibilité avec les lignes directrices de la BAS. Quelques-unes ont dû être refusées pour des raisons économiques.

Un recul net de 13,8 millions (ou 2,7%) a été enregistré pour les prêts en 2005, pour atteindre 505,8 millions de francs, ce qui n'a pas répondu à nos objectifs. L'une des principales raisons de cette évolution est l'assainissement de quelques positions en souffrance. Des solutions ont pu être trouvées pour certains crédits à risque. D'une part, des crédits ont pu être remboursés; d'autre part, les correctifs de valeur spécifiquement constitués ces dernières années pour ces opérations ont pu être dissous. Les solutions élaborées pour ces positions en souffrance ont permis d'améliorer la qualité de l'ensemble du portefeuille de crédits.

D'importants excédents de liquidités dans les établissements financiers et des taux d'intérêt plus bas que jamais pour les crédits: voilà de quoi intensifier la concurrence pour attirer les débiteurs solvables.

De plus, quelques bonnes opérations de crédit ont été remboursées dans le cadre de ventes d'immeubles et de fusions d'entreprises.

Concrètement, le remboursement de 55,2 millions de francs au total en 2005 se répartit comme suit:

- 9,2 millions de francs conformément aux conditions contractuelles de crédit;
- 26,5 millions extraordinaires;
- 19,4 millions supplémentaires, par l'assainissement de crédits en souffrance sur la base de conventions avec les débiteurs(trices) ou les partenaires financiers.

La marge d'intérêt de l'ensemble des opérations a diminué et s'est élevée à 1,93% en 2005 (2,32% en 2004). La rémunération moyenne des placements auprès des banques et établissements financiers a atteint 1,62% fin 2005 (1,74% en 2004).

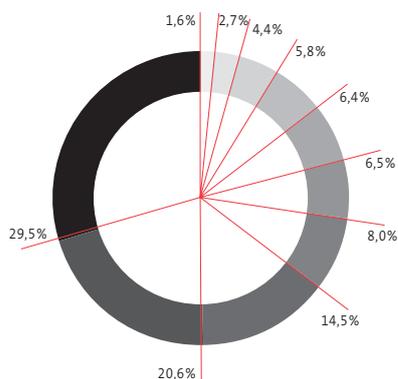
Il est réjouissant de constater que la Suisse romande n'a pas été autant affectée par le recul des prêts. Ils atteignent 72 millions de francs, ce qui est stable. Nous nous réjouissons en particulier d'avoir pu y financer un immeuble répondant au critère du développement durable avec une Hypothèque-BAS. Dans la mesure où la construction durable n'y est pas encore aussi systématique qu'en Suisse alémanique, nous considérons cela comme un bon signe. Au Tessin également, un premier projet a déjà pu être financé par une Hypothèque-BAS.

L'aperçu de toutes les opérations de crédit accordées fin 2005 se trouve comme à l'accoutumée dans la liste des crédits, annexée au rapport de gestion. Les prêts suivants couraient fin 2005, répartis par segment de clientèle: (voir graphique ci-dessous)

Crédits d'encouragement

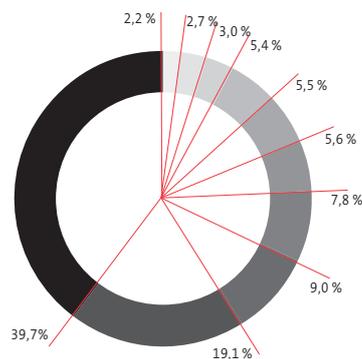
Au cours de la procédure d'octroi, nous examinons toutes les opérations de crédit afin de déterminer si elles sont particulièrement dignes d'encouragement. Les preneuses et preneurs de crédit satisfaisant aux exigences

Part en terme de volume de crédits



Segment de clientèle	Somme de crédit octroyée	en %
Education, culture	9 223 921	1,6
Agriculture biologique	15 068 473	2,7
Hôtellerie, accueil de séminaires	24 559 655	4,4
Social, santé	32 499 250	5,8
Energies alternatives	36 121 238	6,4
Maisons multifamiliales: en mains privées	36 947 475	6,5
Immeubles artisanaux	45 226 594	8,0
PME	81 877 398	14,5
Maisons familiales et PPE (pour le propre usage)	116 372 283	20,6
Maisons multifamiliales: logements coopératifs	166 601 720	29,5
Total	564 498 007	100,0

Part en terme de nombre de preneuses et preneurs de crédit



Segment de clientèle	Nombre de client(e)s	en %
Education, culture	15	2,2
Immeubles artisanaux	19	2,7
Maisons multifamiliales: en mains privées	21	3,0
Hôtellerie, accueil de séminaires	37	5,4
Energies alternatives	38	5,5
Social, santé	39	5,6
Agriculture biologique	54	7,8
Maisons multifamiliales: logements coopératifs	62	9,0
PME	132	19,1
Maisons familiales et PPE (pour le propre usage)	274	39,7
Total	691	100,0

bénéficient de conditions spéciales pour une partie du crédit sollicité, à titre d'encouragement.

Les crédits d'encouragement peuvent être accordés dans la limite des fonds confiés par nos clientes et clients, sous la forme d'obligations de caisse ou de comptes destinés aux secteurs d'encouragement. Fin 2005, la BAS avait accordé 225 crédits d'encouragement, sur un total de 691 preneuses et preneurs de crédit. Cela signifie que 32,5% de tous les projets, entreprises et initiatives financés ont été considérés comme particulièrement dignes d'encouragement. Au 31 décembre 2005, avec 53,8 millions de francs, les crédits d'encouragement octroyés représentaient 9,5% de tous les crédits accordés (9,3% en 2004). En 2005, en moyenne 93% des fonds placés dans les secteurs d'encouragement ont pu être remis à titre de crédits d'encouragement (96% en 2004).

Comme toujours, des fonds supplémentaires restent bienvenus, notamment dans les secteurs d'encouragement «Entreprises écologiques et sociales», «Agriculture biologique» et «Formation et culture». Afin d'illustrer la notion d'encouragement, nous avons réalisé en 2005 le portrait d'entreprises ayant bénéficié de conditions d'encouragement.

Effet positif sur l'environnement avec l'Hypothèque-BAS

Lancée en 2004, l'Hypothèque-BAS finance les nouveaux logements construits durablement et destinés à l'usage personnel. Jusqu'à fin 2005, nous avons accordé 70 Hypothèques-BAS destinées à ce type de logements, pour plus de 38,4 millions de francs.

Ces maisons se distinguent par leur très basse consommation de ressources, ainsi que par leur impact mi-

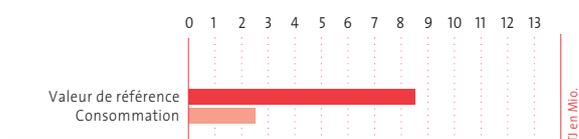
nime sur l'environnement¹: l'économie d'énergies primaires de tous les objets financés par une Hypothèque-BAS s'élève à 65%. Cela correspond à deux wagons-citerne de mazout ou à 1,7 million de kilomètres parcourus par un véhicule. Grâce à ce type de constructions, l'impact environnemental diminue de près de 80%.

Nouveautés et projets en matière de crédit

- Les échos positifs concernant le Rating immobilier de la BAS® sont nombreux. Actuellement, celui-ci n'est applicable qu'à de nouvelles maisons multifamiliales ou individuelles. L'objectif est de le développer afin d'étendre son utilisation aux habitations rénovées ainsi qu'aux bâtiments administratifs et commerciaux.
- En 2005, nous avons procédé aux premières démarches en vue de créer un rating de durabilité pour entreprises. La conception et la mise en application d'un tel système de notation sont prévues pour 2006.
- Fin 2005, une nouvelle version du système de notation pour l'évaluation des entreprises a été mise en place. Les accords de Bâle II ont pour conséquence qu'à l'avenir, dans le cadre du financement d'entreprises, des vérifications encore plus minutieuses devront être effectuées. Avec notre nouveau système, nous sommes bien préparés à traiter les informations de nos clientes et clients conformément à la réglementation.

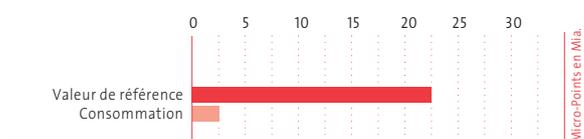
¹ Le Rating immobilier de la BAS® permet de calculer les énergies primaires non renouvelables (matières premières comme le pétrole brut, le gaz naturel, etc.) qui seront utilisées et quel sera l'impact environnemental du bâtiment, en liaison avec sa consommation d'énergie. Le besoin en énergies primaires est mesuré en terajoules (TJ). L'impact environnemental est évalué en «micro-points» au moyen de «l'Eco-indicateur 99». Différents impacts sur l'environnement sont pris en considération, par exemple l'effet de serre, les pluies acides, etc.

Consommation d'énergies primaires 2005



- Consommation d'une habitation «traditionnelle», chauffée au mazout et remplissant les exigences légales minimales en matière de technique de construction
- Consommation des maisons de nos clientes et clients

Impact sur l'environnement 2005



Assainissements

L'année 2005 a vu le règlement de quelques positions de crédit en souffrance. Nous avons veillé à ce que des solutions équilibrées puissent être trouvées. Les accords conclus doivent représenter une perspective d'avenir également pour nos preneuses et preneurs de crédit.

Dans le cadre des assainissements, 19,4 millions de francs de prêts ont été récupérés et quelque 10,1 millions de francs compensés par les correctifs de valeur constitués au cours des dernières années pour les positions concernées. Pour cette raison, les correctifs de valeur et les provisions figurant au bilan ont diminué de 7,2 millions de francs net pour atteindre 14,1 millions.

Depuis sa fondation, la Banque alternative BAS prend par conviction également des risques pour soutenir des entreprises ou des projets particulièrement durables, ainsi que dans des domaines spécifiques correspondant de manière exemplaire à ses lignes directrices. Cela démontre que la prise de risques est compatible avec une politique adéquate en matière de provisionnement.

Suisse romande et Tessin

En 2005, les «Débats d'argent de la BAS» ont eu lieu pour la première fois en Suisse romande. La conférence publique sur le thème «placements durables: effet de mode ou réel impact?» a été, à tous égards, un événement pour notre représentation lausannoise. Le 29 septembre, une centaine de personnes se sont rendues à l'Espace culturel des Terreaux, à Lausanne. Des personnalités du monde de l'écologie, de l'éthique, des ONG et des entreprises ont apporté leur contribution au débat. La discussion qui a suivi avec le public était captivante et a démontré à quel point la question des placements

durables préoccupe nos investisseuses et investisseurs. Cette manifestation, organisée par notre représentation à Lausanne, a également permis de rencontrer les participant(e)s.

Avec ses «Débats d'argent» et conformément à ses lignes directrices, la BAS souhaite encourager la discussion dans le public sur les liens économiques et le rôle de l'argent dans la société.

Avec l'ouverture de son nouveau bureau d'information au Tessin, la BAS concrétise le projet de ses lignes directrices d'être présente dans toutes les principales régions linguistiques de notre pays. Notre représentation à Lausanne a accompli le travail préparatoire et est responsable du nouveau bureau d'information, ouvert le 25 octobre 2005 à Bellinzona. Nous sommes heureux que les habitant(e)s de la Suisse italienne puissent désormais entrer plus facilement en contact avec nous.

Informatique

Deux projets ont été réalisés par le service informatique en 2005. Il s'agit premièrement de l'adaptation des données relatives à la clientèle dans notre application bancaire, passant de l'utilisation des capitales à celle des majuscules et des minuscules. Nous avons également remanié et amélioré les documents informatiques à destination de la clientèle. Les réactions des clientes et clients ont été majoritairement positives.

Deuxièmement, nous avons structuré et prouvé notre sécurité informatique, selon les normes de l'agence fédérale allemande pour la sécurité informatique (BSI). Nous compléterons et adapterons en permanence le catalogue des mesures qui a été établi, de manière à offrir le plus haut niveau possible de sécurité bancaire.

L'éthique au quotidien dans la BAS

- Toutes les demandes de crédit sont analysées quant à leur compatibilité avec les lignes directrices de la BAS. Lorsque l'activité est conciliable avec ces lignes directrices et quand elle est acceptable du point de vue de la rentabilité, nous déterminons également si elle est digne d'être soutenue. Dans ce cas, nous accordons un crédit d'encouragement.
- Depuis 2004, l'Hypothèque-BAS finance les nouveaux logements destinés à l'usage personnel et construits durablement. Ces habitations se distinguent par leur très basse consommation de ressources, ainsi que par leur faible impact sur l'environnement.
- Quand des assainissements sont nécessaires, nous concluons des accords qui représentent une perspective d'avenir également pour nos preneuses et preneurs de crédit.
- Par conviction, la Banque alternative BAS prend certains risques pour soutenir des entreprises ou des projets particulièrement durables, ainsi que dans des domaines spécifiques correspondant de manière exemplaire à ses lignes directrices.

Juridique et compliance

En août 2005, la BAS a créé le nouveau Service juridique et compliance et l'a pourvu en personnel. La tâche principale de ce service spécialisé est de veiller au respect des dispositions juridiques et régulatrices au sein de la BAS. Il définit leur application, organise les formations requises et contrôle l'observation de la réglementation. L'année 2005 a vu l'instauration d'une nouvelle surveillance des transactions, conformément à l'Ordonnance de la Commission fédérale des banques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

De plus, le service est compétent pour l'édiction de directives internes consistantes et cohérentes.

Sur le modèle de ses statuts et lignes directrices, la BAS s'impose des règles allant au-delà des exigences légales. Le Service juridique et compliance collabore à l'application et à la surveillance de ces directives. En 2005, la BAS a réglementé puis mis en œuvre la gestion des intérêts et engagements tiers de ses collaboratrices et collaborateurs.

Ressources humaines

Pour sa politique interne exemplaire en matière d'égalité, la Banque alternative BAS a reçu le «Prix Egalité» du SEC Suisse, dans la catégorie des petites entreprises.

En 2005, les points forts en matière de personnel ont été l'introduction de la formation d'apprenti(e)s via la nouvelle formation commerciale de base au sein de la Banque alternative BAS, ainsi qu'un état des lieux du système de salaires. Un séminaire de conduite a été organisé avec Christof Baitsch sur le thème «Fixation d'objectifs par convention».

Dans le cadre de la promotion interne de la santé, la

banque a entamé une collaboration avec les physiothérapeutes établis dans le bâtiment de la Leberngasse 17, à Olten, pour offrir un massage du dos à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs.

Régulièrement, des formations continues internes sensibilisent les collaboratrices et collaborateurs de la banque à des thèmes bancaires, environnementaux et sociaux. En 2005, le personnel s'est activement intéressé aux conséquences du changement climatique pour la Suisse, à la communication et à la gestion des processus. D'autres thèmes étaient également au programme, par exemple l'élargissement de la gamme des fonds de placement proposée par la BAS et le «rating de durabilité», la convention relative à l'obligation de diligence des banques et la loi sur le blanchiment d'argent, la convention relative à la protection des déposants et les innovations en matière de trafic des paiements en ce qui concerne le virement automatique LSV.

A l'occasion de la Journée internationale de la Femme (8 mars), l'équipe a traité les questions de l'égalité en lien avec le commerce mondial et le commerce équitable, à l'occasion d'une visite de claro fair trade SA et d'une discussion avec Marianne Hochuli (Déclaration de Berne).

En cette année anniversaire, pour sa traditionnelle sortie annuelle, l'équipe est allée à Zurich: le cinéma Riff Raff a projeté des extraits de «Züri brännt» («Zurich brûle»), un film sur les manifestations des jeunes dans les années 80. Dans le centre collectif de la Baslerstrasse, Hans Peter Vieli et Andreas Ragaz ont fait un compte-rendu de l'histoire de la fondation et des premières années de la Banque alternative BAS. Une visite guidée du Kreis 5 et de la coopérative de construction et d'habitation Kraftwerk 1 était également au programme.

L'éthique au quotidien dans la BAS

- Avec l'ouverture de son nouveau bureau d'information au Tessin, la BAS concrétise le projet de ses lignes directrices d'être présente dans toutes les principales régions linguistiques de notre pays.
- Le nouveau Service juridique et compliance veille d'une part au respect des dispositions juridiques et régulatrices; d'autre part, il est coresponsable de la conformité des autres directives que s'est imposées la BAS, sur le modèle de ses statuts et lignes directrices.
- Des formations continues internes et régulières sensibilisent les collaboratrices et les collaborateurs à des thèmes portant sur la banque, l'environnement et la société.
- Notre service de durabilité traite de manière approfondie les aspects relatifs à la durabilité et à la mise en œuvre de nos principes éthiques dans tous nos domaines d'activité.
- La BAS collabore activement avec des établissements dont les idéaux sont proches des siens, en Suisse comme à l'étranger.

La promotion interne de la santé sera placée en 2006 sous la devise «gestion du stress et des ressources».

En août 2006, les premiers(ères) apprenti(e)s commenceront leur apprentissage de commerce de trois ans au sein de la Banque alternative BAS.

Vous trouverez les indicateurs sociaux détaillés dans l'annexe (page 40).

Gestion de la durabilité

Notre Service de durabilité traite, de manière approfondie, les aspects relatifs à la durabilité et à la mise en œuvre de nos principes éthiques dans tous nos domaines d'activité. Il détermine aussi, entre autres, nos indicateurs environnementaux et émet des suggestions pour l'amélioration continue de l'écologie interne. Voici ce que l'on peut dire de cette dernière:

La plupart des valeurs de l'écobilan de la Banque alternative BAS n'ont pas notablement évolué. Les chiffres absolus ont augmenté car davantage de personnes travaillent à la BAS.

En valeurs absolues et relatives, la consommation d'eau a pu être ramenée à son plus bas niveau depuis le début des mesures (2001), grâce à l'installation d'économiseurs d'eau sur tous les robinets à Olten.

La consommation d'énergie électrique a quelque peu augmenté, puisqu'un climatiseur a été installé dans la salle des serveurs en Suisse romande. Par conséquent, la part d'électricité mix suisse a augmenté de 5%. A Olten, l'électricité achetée est issue de centrales hydro-électriques.

L'impact sur l'environnement a été mis à jour avec l'indicateur VfU 2005 (VfU est l'abréviation de Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen). Les valeurs ne peuvent donc pas être comparées à celles des années précédentes, puisqu'elles sont basées sur d'autres facteurs.

Les indicateurs détaillés sur l'écologie interne se trouvent dans l'annexe.

Collaborations

Conformément à ses lignes directrices, la BAS cherche à collaborer avec des établissements aux idéaux proches des siens, en Suisse comme à l'étranger.

En 2005, la BAS a entretenu des relations d'affaires avec différentes organisations amies.

Il s'agit par exemple de:

- la société de participation CoOpera Beteiligungen SA;
- la caisse de pensions Nest;
- la fondation collective PUK (caisse de pension);
- la fondation Abendrot;
- la société Inrate, spécialisée dans l'analyse sociale et environnementale de fonds de placement.

Echange, affiliations et dons

La BAS collabore avec plusieurs organisations, dont responsAbility SA, la Déclaration de Berne, claro fair trade SA, la FEBEA (Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives), APRÈS (Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire) ou encore GLS Gemeinschaftsbank eG (pour la formation).

La BAS adhère également aux organisations suivantes: ACTARES, Actionariat pour une économie durable; ASIEGE, Association suisse pour l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprises; Green Office; Association professionnelle Olten; CI Vélo; Mobility; Oikocredit (section alémanique); Association de soutien ProWOZ; ASH, Association Suisse pour l'Habitat; Swiss Contracting – Forum suisse pour les prestations énergétiques; ATE, Association transports et environnement.

Attributions

	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2003
Organisation			
Don: Fonds d'innovation	100 000.–	100 000.–	100 000.–
ACTARES ¹	9 520.–	7 803.–	8 170.–
EPER ²	13 925.–	–	–

¹ La BAS verse 0,5 % de la commission d'émission des fonds à l'association ACTARES (Actionariat pour une économie durable).

² Les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les membres des organes de la BAS ont participé à une collecte pour les victimes du tsunami du 26.12.2004. La BAS a doublé chaque franc donné. Au total, 27 850 francs ont été réunis. L'EPER (œuvre d'entraide des Eglises protestantes suisses) est l'une des organisations fondatrices de la BAS.

La BAS n'effectue pas de sponsoring. Nous recherchons des solutions alternatives pour soutenir les activités d'organisations amies.

Le Fonds d'innovation a pour vocation de promouvoir des entreprises, des projets et des organisations de manière transparente, notamment en mettant à leur disposition des capitaux propres sous forme de participation ou en leur octroyant des prêts et des cautionnements.

Le soutien est particulièrement destiné aux projets, institutions et petites et moyennes entreprises faibles sur le plan financier, mais dignes de crédit et dotés de structures viables qui poursuivent un objectif social et/ou écologique.

A ce jour, l'association Fonds d'innovation est alimentée pour l'essentiel par des attributions de la Banque alternative BAS et par des dons de dividendes des actionnaires de la BAS. En principe, des dons de tout ordre, y compris des legs et des donations, sont possibles.

Nous remercions vivement les donatrices et donateurs en notre nom et au nom des projets et entreprises bénéficiaires.

Une attribution de 100 000 francs sur le résultat 2005 est proposée à l'assemblée générale de la Banque alternative BAS. Elle permettra au Fonds d'innovation de poursuivre sa mission, qui consiste à aider des entreprises et des projets opérant dans les secteurs d'encouragement de la BAS. Pour bénéficier de cette aide, ceux-ci doivent présenter des structures viables et de bonnes chances d'avenir. Les dons sont donc les bienvenus.

- Six événements ont marqué le neuvième exercice:
- la prise d'une participation dans un centre de services pour les femmes
 - participation de 50 000 francs
 - www.frauenzentrum.com

- la prise d'une participation dans une jeune entreprise novatrice qui produit des installations photovoltaïques entièrement intégrées dans l'enveloppe du bâtiment
 - participation de 50 000 francs
 - www.3-s.ch
- le consentement d'un cautionnement à une entreprise organisant des voyages pour les personnes handicapées
 - montant du cautionnement 36 000 francs
 - www.roth-travel.ch
- l'augmentation d'un cautionnement accordé à un cinéaste suisse
 - montant du cautionnement 24 000 francs
 - www.lumenfilm.ch
- l'octroi d'un nouveau prêt à un centre pour la promotion des enfants et des jeunes
 - prêt de 50 000 francs
 - www.passepartout-ch.ch
- l'augmentation d'un prêt accordé à une association d'utilité publique pour un projet de reforestation au Burkina Faso
 - prêt de 50 000 francs
 - www.newtree.org

Pour de plus amples détails sur les différents projets ou sur l'association Fonds d'innovation, le rapport d'activité de cette dernière sera envoyé aux actionnaires avec l'invitation à l'assemblée générale. Ce rapport figure aussi sous forme de fichier pdf sur notre site Internet.

passpartout-ch SA, Moosseedorf

A titre d'exemple représentatif de tous les projets, voici une présentation succincte de passpartout-ch SA, Moosseedorf:

Société anonyme d'utilité publique dotée d'un capital-actions de CHF 100 000.-, le centre national pour la promotion des enfants et des jeunes passpartout-ch a été fondé le 16 juillet 2004. Fin juillet 2004, une vieille ferme construite en 1889 et dont la préservation était intéressante a été rachetée pour CHF 480 000.-. La collaboration avec une banque a ensuite été recherchée afin de financer la transformation de l'immeuble ainsi que le démarrage de l'activité. La Banque alternative BAS a cofinancé le projet par le biais d'un crédit de construction de CHF 1 870 000.-.

passpartout-ch avait besoin de moyens financiers supplémentaires à court terme pour lancer l'activité début août 2005. Les dépenses consacrées au

mobilier, aux équipements techniques, au matériel publicitaire et à la documentation ont requis un investissement de plus de CHF 200 000.-. Diverses mesures, telles qu'une augmentation de capital et des promesses de dons supplémentaires, ont permis de couvrir l'intégralité de cette somme par des fonds propres. Etant donné que ces fonds ne seront en partie disponibles qu'ultérieurement, le Fonds d'innovation a comblé la lacune de financement. Il a fourni à passpartout-ch SA un prêt sans intérêts d'un montant de CHF 50 000.- pour le financement partiel de l'infrastructure (mobilier et équipements techniques).

Depuis août 2005, les nouveaux locaux de passpartout-ch SA sont à disposition pour un usage durable ou temporaire. passpartout-ch réunit sous un même toit les jeunes, les activités et les services leur étant destinés.

Indicateurs sociaux BAS

	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2003
Personnel			
Effectif	56	51	55
Effectif en postes à plein temps	44	41	43
Postes à temps partiel (<90%)	36	27	34
Proportion de femmes dans l'effectif	59%	57%	58%
Proportion de femmes dans le nombre de postes en pour-cent	53%	52%	54%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ dans l'effectif	43%	35%	38%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ en postes à plein temps	40%	32%	35%
Rapport femmes : hommes occupant un poste dirigeant ¹ à temps partiel	8 : 4	5 : 2	6 : 2
Taux de rotation	2%	4%	5%
Années d'ancienneté	5,9	5,3	4,4
Formation continue			
Jours de formation continue ² par personne en postes à plein temps	3,5	3,2	3,5
Rapport frais directs de formation : masse salariale	4%	3%	4%
Nombre de personnes formées dans le domaine du blanchiment d'argent ³	37	30	37

¹ Membres de la direction, chef(fe)s de secteur, de service et de groupe

² Ne sont pas compris dans ce chiffre: 8 après-midi de formation continue interne et «Journée du genre» (8 mars)

³ Calcul selon SPI-Finance 2002 (www.spifinance.com)

⁴ Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5

⁵ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime collective, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

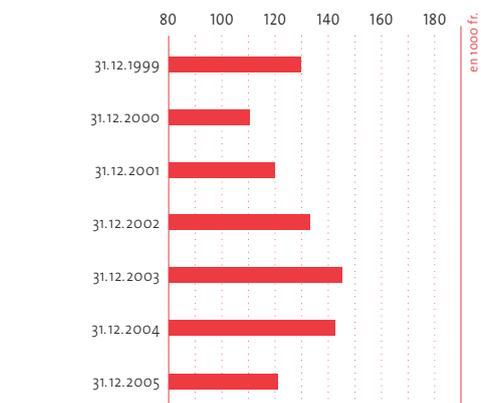
	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2003
Salaire			
Salaire brut le plus bas	4203.-	4130.-	4015.-
Salaire brut le plus élevé	12 210.-	10 628.-	10 400.-
Rapport salaire le plus bas : salaire le plus élevé ⁴	1 : 2,9	1 : 2,6	1 : 2,6
Prime collective ⁵ (par poste à 100%)	1965.-	1405.-	2162.-
Indemnités de la direction	<i>voir pages 46/47</i>		
Santé			
Jours de maladie par personne (postes à plein temps) ⁶	9,2	8	7,7
Gestion environnementale⁷			
Nombre de personnes (postes à plein temps) qui s'occupent d'aspects environnementaux dans le déroulement des procédures de travail	22	21	21
Nombre de spécialistes en environnement ⁸ (postes à plein temps)	1	1	1
Nombre de personnes formées pour s'occuper d'aspects environnementaux	37	34	36
Durée de la formation en personnes-heures	352	207	360

⁶ Sont comprises les maladies de longue durée (cinq collaboratrices et collaborateurs ont été absent(e)s un mois et plus pour cause de maladie ou d'accident.)

⁷ Calcul selon EPI-Finance 2000 (www.epifinance.com)

⁸ Conseil externe: 1 personne (2003)

Cash-flow par poste à 100 %



Indicateurs environnementaux BAS

Indicateur ¹	Unité val. absolue (relative)	Qualité des données		2005		2004		2003	
		absolue	relative	absolue	relative	absolue	relative		
Déchets	t (kg/coll)	-	6,5	165	5,9	159	#	#	
Valorisation/Recyclage	(%)	2		80		80			
Incinération	(%)	2		20		20			
Consommation d'eau	m ³ (m ³ /coll)	2	587	15,1	619	16,7	598	15,7	
Consommation d'énergie de chauffage (gaz naturel)	GJ (GJ/coll)	2	437	11,2	436	11,8	394	10,4	
Consommation d'électricité	GJ (GJ/coll)	-	352	7,9	321	7,8	282	7,4	
Centrales hydroélectriques	(%)	3		75		80		48	
Electricité mix suisse	(%)	2		25		20		52	
Déplacements professionnels	km (km/coll)	-	71 096	1616	67 855	1655	51 923	1366	
Train	(%)	2		94		90		90	
Voiture	(%)	3		6		10		10	
Consommation totale de papier	t (kg/coll)	-	12,8	291	12,8	312	#	#	
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)	2		72		77			
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	(%)	2		28		23			
Impacts environnementaux²	non cumulable	-	-	-	-	-	-	-	
Consommation directe d'énergie	GJ (GJ/coll)		845	19,2	804	19,6	676	17,8	
Gaz à effet de serre directs ³	t eq CO ₂ (kg/coll)		28,7	651	28,0	682	22,1	582	
Consommation indirecte d'énergie pour production d'énergie	GJ (GJ/coll)		512	11,6	464	11,3	479	12,6	
Gaz à effet de serre indirects imputables à la production d'énergie	t eq CO ₂ (kg/coll)		1,1	24	0,4	10	0,4	11	
Autre consommation indirecte d'énergie ⁴	GJ (GJ/coll)		514	11,7	941	22,9	330	8,7	
Autres gaz à effet de serre indirects ⁴	t eq CO ₂ (kg/coll)		18,0	409	25,2	614	11,0	288	

Légende

ECF = sans chlore élémentaire, TCF = sans chlore, GJ = gigajoule, coll = collaboratrice/collaborateur (par poste à 100 %), km = kilomètre, t = tonne, kg = kilogramme, m³ = mètre cube, eq CO₂ = équivalent dioxyde de carbone, # = pas de relevé

Qualité des données

3 = Mesures exactes (factures, compteurs, etc.)
 2 = Calculs/estimations exactes
 1 = Estimations sommaires

¹ A partir de 2004, chiffres Olten et Lausanne; en 2003 seulement Olten. Déchets, eau et chauffage Olten uniquement. Pour le calcul des impacts environnementaux 2004, nous avons extrapolé les consommations à l'ensemble du système (Olten et Lausanne).

² 2005, calcul au moyen des «indicateurs VfU 2005» (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen). 2003 – 2004, calcul avec la version «indicateurs VfU 2003». Une comparaison des années n'est donc pas possible, puisque des données de base actualisées ont été utilisées à partir de 2005.

³ Imputable p. ex. au transport du gaz naturel de Russie jusqu'en Europe occidentale.

⁴ Déplacements professionnels, préparation de l'eau, traitement des déchets, production de papier.

Rapport de l'organe de contrôle d'éthique

A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque alternative BAS, Olten

En notre qualité d'organe de contrôle d'éthique, nous avons contrôlé la mise en œuvre des principes éthiques de la Banque alternative BAS dans divers domaines d'activité pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de l'éthique économique intégrative¹ dans l'optique des buts et idéaux de la Banque alternative BAS tels qu'ils sont définis dans ses lignes directrices et dans ses statuts. Ils requièrent que soient contrôlés les points suivants:

- Une réflexion sérieuse sur les aspects éthiques de l'activité commerciale dans toutes ses dimensions a-t-elle lieu dans une mesure suffisante?
- Les aspects éthiques sont-ils suffisamment intégrés dans les stratégies et les processus commerciaux?
- La manière d'aborder les questions et problèmes d'éthique est-elle solidement ancrée dans l'organisation?
- Les directives opérationnelles que la banque s'est données dans un but éthique et le règlement d'entreprise correspondant sont-ils respectés tant dans l'esprit qu'à la lettre?
- Les comptes-rendus relatifs à l'éthique et adressés tant à l'interne qu'à l'externe sont-ils de bonne qualité?

Le conseil d'administration désigne pour chaque exercice les directives et domaines d'activité qui sont soumis à un contrôle éthique approfondi. Il s'agissait pour l'exercice 2005 des activités de crédit. L'organe de contrôle d'éthique a été chargé de contrôler le respect des critères négatifs et positifs définis dans les principes fondamentaux de la politique de crédit et de placement de la Banque alternative BAS pour l'octroi de crédits. Il a également été mandaté pour évaluer la qualité éthique du processus de décision d'octroi ou de refus de crédits.

L'organe de contrôle d'éthique a débuté ses activités à la Banque alternative BAS durant l'exercice sous revue. Les méthodes de contrôle qu'il utilise sont par conséquent encore en phase d'essai.

Nous avons procédé à un contrôle de dossiers de crédit sélectionnés au hasard et avons consulté les procès-verbaux du comité des crédits, du conseil d'administration ainsi que d'autres documents concernant les affaires de crédit. Nous avons également mené des entretiens avec l'ensemble des conseillers et conseillères à la clientèle, ainsi qu'avec des responsables des crédits. Nous estimons que nos contrôles et enquêtes constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la pratique en matière d'octroi de crédits est conforme aux buts et idéaux de la Banque alternative BAS tels qu'ils sont définis et concrétisés pour les affaires de crédit dans les principes fondamentaux. Selon nos contrôles et nos enquêtes, l'activité commerciale et les processus commerciaux de la Banque alternative BAS sont sous-tendus par une conception de base éthico-intégrative. Il en va de même du rapport d'éthique intégré dans le rapport d'activité.

Le rapport de révision établi par l'organe de contrôle d'éthique à l'intention du conseil d'administration et de la direction contient une évaluation détaillée de la pratique en matière d'octroi de crédits dans une optique matérielle et formelle, des recommandations et propositions concernant la poursuite de l'intégration des aspects éthiques dans les processus commerciaux, ainsi que des réflexions de fond sur le statut et les critères d'évaluation de la révision éthique.

St-Gall, le 2 février 2005
Dr Ulrich Thielemann
Institut d'éthique économique
Université de St-Gall (IWE-HSG)

¹ L'éthique économique intégrative considère l'éthique comme un des principes fondamentaux de l'activité économique. L'éthique sous-tend toute activité, économique ou autre; il n'y a pas de secteur «neutre». L'intégrité des affaires dans son acception intégrative signifie que l'activité de l'entreprise dans toutes ses dimensions dépend

de la possibilité de la légitimer et de la justifier. L'éthique économique intégrative n'impose aucun catalogue concret de normes; elle se contente de désigner la mesure formelle selon laquelle les problèmes éthiques doivent être résolus et les conflits de valeur et de normes abordés.

A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque alternative BAS, Olten

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexes et tableau de financement; pages 17–33 du rapport d'activité) de la Banque alternative BAS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 7 février 2006

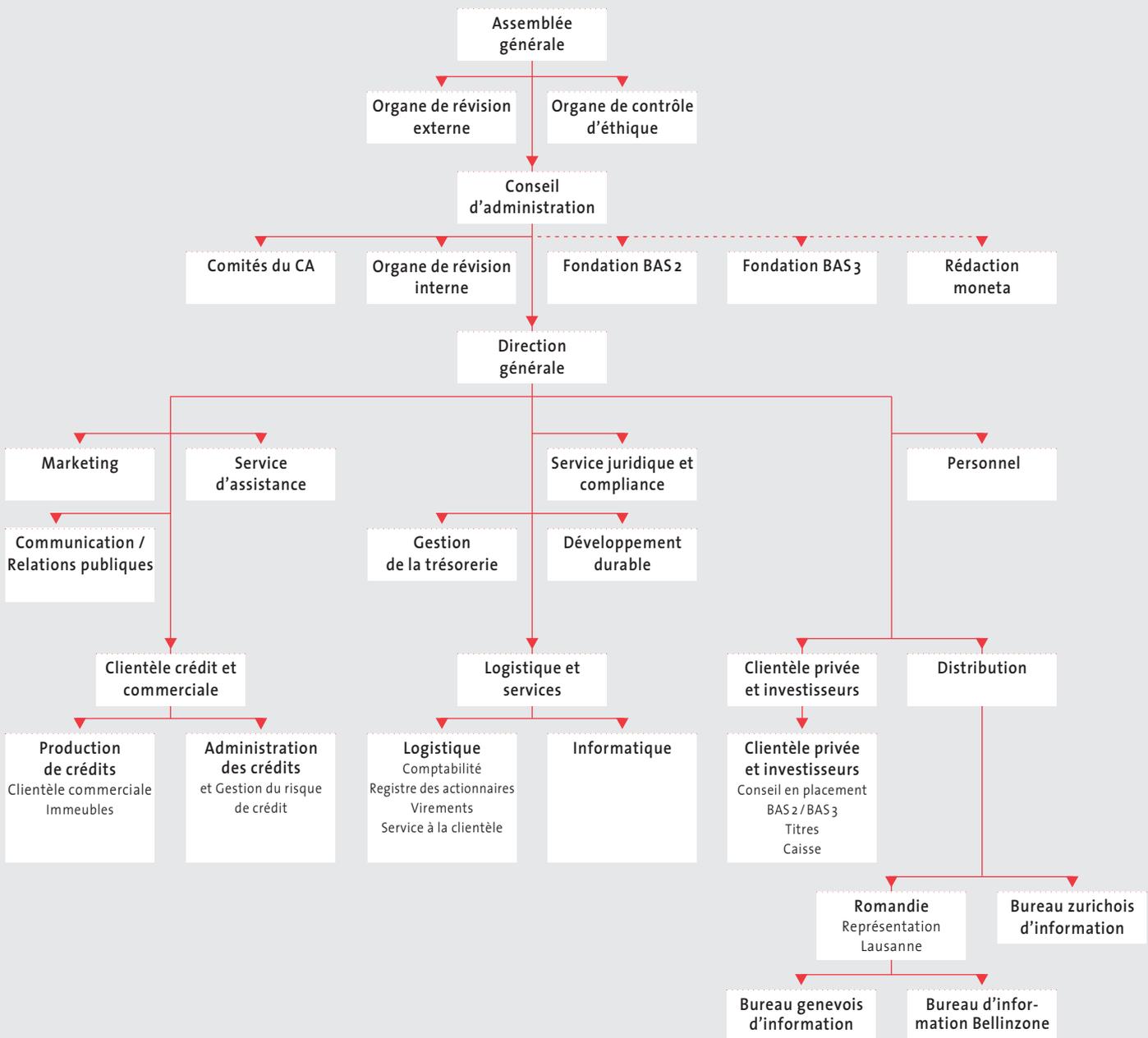
Bankrevisions- und Treuhand AG

Patrick Liechti
Expert-comptable diplômé
(Réviseur responsable)

Gerardo Moscariello
Expert-comptable diplômé



Organigramme de la Banque alternative BAS au 31.12.2005



Membres des organes (31.12.2005)

Membres du conseil d'administration

Nom; année de naissance; domicile; nationalité	Fonctions au sein du conseil d'administra- tion; durée de fonction	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Intérêts et engagement tiers	Honoraires perçus; actions BAS**
Christina Aus der Au 1966 Bâle/CH	– depuis 20.5.2005	MA (Philosophie/ Rhétorique) Dr en théologie	Assistante en théologie systéma- tique/dogmatique, Université de Bâle	Forum Recherche génétique (SCNAT); Commis- sion d'éthique du Bulletin des médecins suisses; Commission d'éthique pour l'expérimentation animale (SCNAT/ASSM)	6600 CHF 1 action
Monika Bär 1965 Zurich/CH	Membre du comité des crédits; depuis 21.4.2001	Employée de com- merce diplômée KFS, formatrice avec brevet fédéral	Propriétaire et directrice Mariposa Training/Consulting/ Project Management, Zurich; Chargée de cours Institut Minerva, Zurich	Membre du comité de l'association Fonds d'innovation	21 000 CHF 10 actions
Günther Ketterer 1949 Berne /D	Membre du comité des crédits; depuis 1.9.1990	Agent fiduciaire, titulaire d'une maîtrise fédérale	Directeur de la fiduciaire TIS S.àr.l., Berne	Comité de la Coopérative Wogeno, Berne; Comité de la Coopérative KünstlerInnenatelier, Berne; Comité du Magasin du Monde, Berne; Comité de l'Association économique suisse pour la durabilité WIV; Membre du comité de l'associa- tion Fonds d'innovation; Président du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; Président du CA de la «NPG AG für nachhaltiges Bauen»; Membre du CA de Videokunst.ch AG	19 200 CHF 10 actions
Conrad Lutz 1953 La Corbaz/CH	– depuis 20.5.2005	Architecte ETS FPG EPFL, Ecobiologiste de la construction SIB	Directeur du Bureau d'archi- tecture Conrad Lutz architecte sàrl à Fribourg	Professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg (construction en bois et construction durable); Professeur «Postgrade énergie et bâtiments HES SO» (stratégies énergétiques globales); Président de Confopart (coopérative immo- biliaire 1783 La Corbaz); Membre du comité directeur de Lignum Fribourg	6600 CHF 1 action
Claudia Nielsen 1962 Zurich/CH, ZA	Présidente; depuis 24.4.1999	Dr oec. publ., Médiatrice diplômée FH	Economiste indépendante et médiatrice	Membre du conseil communal de la Ville de Zurich, PS; Membre du comité de l'Association économique suisse pour la durabilité WIV; Mem- bre du comité VLZ, Verbund Lebensraum Zürich; Associée dans KNSV Konfliktbearbeitung; Vice- présidente de l'association Fonds d'innovation; Membre de la rédaction de moneta	86 700 CHF 13 actions
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf/CH	– depuis 7.5.2004	Ingénieur HES en électricité	Directeur de l'ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Membre du parlement du Canton de Bâle-Cam- pagne, PS; Président du Verein Sozialpsychiatrie- Bâle-Campagne; CA ADEV Windkraft AG; Associé ADEV Solar Nussbaumer Appenzeller & Co.; Membre du comité coopérative «Pro Guggenloch»	11 400 CHF 6 actions
Markus Schatzmann 1959 Winterthur /CH	Vice-président; Direction du comité des crédits depuis 24.4.1999	Expert bancaire diplômé	Formateur d'adultes et d'appren- tis, Tertia Edusoft AG, Zurich	Président de l'association Fonds d'innovation; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	31 400 CHF 10 actions
Christina von Passavant 1946 Lucerne /CH	– depuis 24.4.1999	Diplômée en travail social, en thérapie systémique et en développement organisationnel	Consultante d'entreprise STELL- WERK, gestion de développe- ment	Vice-présidente du CA Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	9000 CHF 15 actions
Raymond Plüss 1972 Soleure/CH	Représentant de l'Association du per- sonnel de la BAS depuis 20.5.2005	Employé de commerce	Collaborateur service logistique BAS	Membre du comité des organisations de soutien Kulturzentrum alte Turnhalle Schützen- matt Olten; Président du Verein Jazz in Olten	– 1 action
Olaf Weber 1965 Altendorf/D	Président du comité de contrôle; depuis 21.4.2001	Psychologue diplômé, Dr rer. nat.	Copropriétaire et directeur de la GOE-Gesellschaft für Organisation und Entscheidung m.b.H., Zurich	Développement de RasyEA	14 400 CHF 25 actions
Anita Wymann 1966 Zurich/CH	Membre du comité de contrôle; depuis 7.5.2004	lic. iur., Employée de banque diplômée	Formatrice en banque au CS; Assistante en ressources humaines chez Swiss Life (poste temporaire novembre/décembre 2005)	Comité de l'association «warmer mai»; Comité de l'association Sappho	12 600 CHF 8 actions

Membres du conseil d'éthique*

Nom; année de naissance; domicile/nationalité	Durée de fonction	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Intérêts et engagement tiers	Honoraires perçus; actions BAS
Richard Bhend 1948 Zurich/CH	21.4.2001 jusqu'au 20.5.2005	Employé de banque	Libraire b + i Buch und Information AG, Zurich	CA AVA Verlagsauslieferung; CA Rio Verlag; CA Service Zentrum Buch AG, Zoug; Comité central du SBVV (Schweiz. Buchhändler- und Verlegerver- band); CA Unionsverlag; CA Büchergilde Guten- berg AG, Zurich; CA Edition Moderne, Zurich; Membre du comité de l'Union patronale suisse	1800 CHF 1 action
Margrit Bühler 1951 Aarau/CH, VE	1.5.1996 jusqu'au 20.5.2005	Rédactrice RP	Directrice du centre de séminaires et de congrès Herzberg	–	5400 CHF 1 action
Arie Hans Verkuil 1965 Aarau/CH	20.4.2002 jusqu'au 20.5.2005	Théologie Gestion d'entreprise, Professeur, doc- teur en théologie	Professeur de gestion des ressour- ces humaines et du savoir FHA NW; directeur du Institute for Sustaina- ble Management FHA NW; Manage- ment Partner Progress Management	Président de la fondation Schweiz. Corporate Gover- nance Stiftung; Membre de la commission pour les questions sociales et de prévention médicale du canton d'Argovie; CA du Berner Landbote AG	1800 CHF –
Rita Schmid Göldi 1957 Adliswil/CH	20.4.2002 jusqu'au 20.5.2005	lic. en droit	Développement organisationnel et conseil	Membre du conseil communal de la ville d'Adliswil, PS	1800 CHF –

*Jusqu'au 20.5.2005

Membres de la direction générale

Nom; année de naissance; domicile/nationalité	Durée de fonction	Formation et titre	Domaines de responsabilité dans la direction	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail; Rémunérations brutes totales	Actions BAS
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH	depuis 21.8.2001	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Logistique; Informatique; Service de durabilité; Service juridique et compliance; Gestion de la trésore- rie; Révision	Gérant de l'association du Fonds d'innovation; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	100% 147 033 CHF	19 actions
Felix Bühler 1959 Zumikon ZH/CH	1.11.1995 jusqu'au 31.1.2005	Economiste d'entreprise, lic. oec. publ.	Production de crédits; Adminis- tration des crédits; Relations publiques; Marketing; Service d'assistance	–	100% 124 285 CHF	–
Christa Joss 1961 Wiesendangen ZH/CH	depuis 1.1.2005	Employée de banque diplômée, Swiss Banking School, MBA	Présidente de la direction; Produc- tion de crédits; Administration des crédits; Communication/Relations publiques; Marketing; Service d'assis- tance	Membre du conseil d'adminis- tration Transa Backpacking AG	80% (sauf 1.4. – 31.8.05: 90%) 143 373 CHF	4 actions
Edy Walker 1956 Lucerne/CH	depuis 1.1.2005	Expert diplômé en économie bancaire	Clientèle privée et investisseurs; Personnel; Romandie; Bureau gene- vois d'information; Bureau d'infor- mation Bellinzzone; Bureau zurichois d'information	Président de l'Association Fonds d'innovation; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; Membre de la commission PowerPulse Holding AG en liquidation concordataire; Révi- seur Ecole Rudolf Steiner, Langen- thal; Réviseur Insieme (Association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, Lucerne); Réviseur Verein Spielhaus Würzen- bach, Lucerne	100% 155 851 CHF	5 actions

** 1/3 des honoraires du CA est versé sous forme d'actions de la BAS (jusqu'à 10 actions)

Service Informatique

- > Marc Gerber
chef de service
- > Andreas Bündler
- > Werner Hildebrand

Service marketing

- > Bruno Bisang
- > Lee Aspinall
- > Andrea Lehner
- > Dominique Roten
- > Cornelia Stillhard

Service de durabilité

- > Sonja Trappe

Service du personnel

- > Roswitha Kick
cheffe de service
- > Karin Kriesi

Service juridique et compliance

- > Andreina Brodbeck
depuis 1.8.2005

Gestion de la trésorerie

- > Markus Pfister

Communication / Relations publiques

- > Christa Joss
depuis 1.1.2005

Service d'assistance

- > Claudia Salzmann
cheffe de groupe
- > Esther Schlub

Bureau zurichois d'information

- > Susanne Aebi

Romandie

(Représentation Lausanne)

- > Dominique Roten
chef de secteur
- > Fabiano Cavadini
Mise en place du bureau d'information Bellinzone jusqu'au 24.10.2005
- > Simon Tommer
depuis 16.7.2005

Groupe Affaires de crédit Suisse romande

- > Hans Kohler
chef de groupe
- > Isabelle Biollay

Groupe Clientèle privée et investisseurs Suisse romande

- > Nathalie Ruegger
cheffe de groupe
- > Muriel Gerber
- > Chantal Bolay
- > Filomena Gonzalez

Nettoyage Romandie

- > Maria de Almeida

Bureau genevois d'information

- > Nathalie Ruegger

Bureau d'information Bellinzone

- > Fabiano Cavadini
depuis 25.10.2005

Logistique

- > Katrin Keller-Müller
cheffe de secteur
- > Adrian Burri
- > Raymond Plüss

Groupe Virements et Service Maestro

- > Katharina Bolliger-Lüthi
cheffe de groupe
- > Milena Baranzini
- > Ariane Büttiker
- > Sandra Sommer

Groupe Service à la clientèle

- > Irene Weidmann
cheffe de groupe
- > Graziana Camastral Rogger
- > Andrea Lehner
- > Cornelia Stillhard
- > Carmen Weishaupt
- > Brigitta Widmer

Nettoyage Olten

- > Nenad Vekic

Production de crédits

- > Thomas Bieri
chef de secteur
- > Monika Lüscher

Groupe Clients commerciaux et Projets

- > Thomas Grädel
chef de groupe
- > Lutz Kamm
depuis 1.4.2005
- > Jeannette Klarer
- > Barbara Kehrl
jusqu'au 15.5.2005

Groupe Financements immobiliers

- > Walter Käser
chef de groupe
- > Christian Kohler
- > Bernadette Schnüriger

Administration des crédits/ Gestion des crédits à risques

- > Christa Joss
Cheffe de secteur a.i. jusqu'au 31.7.2005
- > Lea Degen
cheffe de secteur depuis 1.8.2005

Groupe Gestion des crédits à risques

- > Arne Looser

Groupe Administration des crédits

- > Gregor Kuhfus
chef de groupe
- > Cornelia Gerber
- > Barbara Kehrl
depuis 16.5.2005
- > Walter Schio
- > Georg Sieber

Clientèle privée et investisseurs

- > Daniel Schär
chef de secteur
- > Ursula Frauchiger
- > Markus Pfister
- > Judith Schär

Groupe Opérations quotidiennes

- > Urs Rickenbacher
chef de groupe
- > Lee Aspinall
- > Rosanna di Pasquale

Projet Développement des activités de conseil

- > Beatrice Marti
cheffe de projet depuis 1.4.2005

Fondations BAS 2 et BAS 3

- > Günther Ketterer
président
- > Etienne Bonvin
- > Dorothee Jaun
- > Judith Schär-Gründer
- > Markus Schatzmann
- > Ruedi Ursenbacher
- > Edy Walker
depuis 14.6.2005
- > Eva Zumburn Gämperle

Rédaction moneta

- > Ruth Hugi
rédatrice en chef jusqu'au 30.6.2005
- > Urs Walter
rédateur en chef du 1.7.2005 au 30.9.2005
- > René Hornung
Rédacteur en chef depuis 1.1.2006
- > Aldo Clerici
- > Claudia Nielsen
- > Dominique Roten
- > Dominique Zimmermann

Conseil d'administration



Claudia Nielsen

Logistique



Katrin Keller-Müller

Clientèle privée et investisseurs



Daniel Schär

Production de crédits



Thomas Bieri

Administration des crédits/ Gestion des crédits à risques



Lea Degen

Informatique



Marc Gerber

Service de durabilité



Sonja Trappe

Romandie



Dominique Roten

Bureau zurichois d'information



Susanne Aebi



Christina Aus der Au Monika Bär Günther Ketterer Conrad Lutz Eric Nussbaumer Raymond Plüss Markus Schatzmann



Christina von Passavant Olaf Weber Anita Wymann **Direction générale** Christa Joss Etienne Bonvin Edy Walker



Milena Baranzini Katharina Bolliger-Lüthi Adrian Burri Ariane Büttiker Graziana Camastral Andrea Lehner Raymond Plüss



Sandra Sommer Cornelia Stillhard Irene Weidmann Carmen Weishaupt Brigitta Widmer



Lee Aspinall Ursula Frauchiger Rosanna Di Pasquale Markus Pfister Urs Rickenbacher Judith Schär



Thomas Grädel Lutz Kamm Walter Käser Jeannette Klarer Christian Kohler Monika Lüscher Bernadette Schnüriger



Cornelia Gerber Barbara Kehrli Gregor Kuhfus Arne Looser Walter Schio Georg Sieber



Andreas Bänder Werner Hildebrand **Service juridique et compliance** Andreina Brodbeck **Service du personnel** Roswitha Kick Karin Kriesi



Service marketing Bruno Bisang **Projet Développement des activités de conseil** Beatrice Marti **Service d'assistance** Claudia Salzmann Esther Schlub



Isabelle Biollay Chantal Bolay Muriel Gerber Filomena Gonzalez Hans Kohler Simon Tommer



Bureau genevois d'information Nathalie Ruegger **Bureau d'information Bellinzone** Fabiano Cavadini **Stagiaire** Jason Young



Rétrospective de la fondation et des exercices antérieurs de la Banque alternative BAS

- 1982** Un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'en Suisse, beaucoup de gens seraient intéressés par une banque aux objectifs sociaux et écologiques.
- 1985** Constitution d'un groupe informel, composé de quelques personnes qui se penchent concrètement sur la possibilité de fonder une banque de ce type.
- 1987** Fondation du Groupe de travail Banque alternative (GTBA) le 1^{er} avril. Un secrétariat est créé au moyen d'une avance du Réseau d'Autogestion. La même année, un différend est porté devant un tribunal par le GTBA et par un autre groupe; le GTBA vise la création de la banque «par le bas» et l'autre groupe celle, en comité restreint, d'une banque pratiquant une politique d'affaires «écoefficiente» et en même temps rentable. Le GTBA l'emporte et fonde, en novembre 1987, l'Association de soutien pour une banque alternative en Suisse, dotée d'un secrétariat à Zurich. L'association compte rapidement au nombre de ses membres 1600 particuliers ainsi que 120 organisations (partis, organismes d'intérêt public entre autres) et entreprises, rassemblant pour leur part 300 000 membres ou collaboratrices et collaborateurs. La cotisation annuelle inhabituellement élevée de 200 francs ne les a pas effrayés. Les recettes issues des cotisations des membres permettent de fonder la banque sans contracter de dette.
- 1988** Première assemblée générale de l'Association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.
- 1989** Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit ainsi que des règlements internes d'organisation et d'affaires.
- 1990** En mai, élection des membres du conseil d'administration et du conseil d'éthique; demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques. A cette date, 2700 particuliers, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, alors qu'il ne faut que 5 millions pour fonder une nouvelle banque. La Commission fédérale des banques donne son autorisation le 6 août; la banque est fondée et inscrite au registre du commerce le 21 août. Elle ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre. L'association est dissoute. La question de l'emplacement reste controversée jusqu'à la dernière minute: ce sont surtout les Bernois et les Bâlois qui plaident en faveur du nœud routier et ferroviaire qu'est Olten, et un nombre égal se prononce en faveur de Zurich. La possibilité de louer des locaux à un prix abordable à Olten résout le problème.
- 1991** La BAS termine l'exercice avec un total du bilan de 57 millions de francs et une perte de 756 000 francs (dont des provisions pour risque de ruine d'un montant de 545 000 francs et des frais uniques résultant de l'année de la fondation). Elle compte 3750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.
- 1992** La section latine de l'association est rappelée à la vie sous forme «d'Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS», pour préparer l'ouverture d'une représentation en Suisse romande. La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267 000 francs et un total du bilan de 92 millions de francs. Le nombre de ses clientes et clients est passé à 5600; 167 crédits ont été octroyés.
- 1993** La perte reportée de la banque est intégralement compensée en dépit de l'augmentation simultanée des quotas de provisions pour risque de ruine et d'un amortissement extraordinaire des frais de fondation. Une première augmentation de capital débute.
- 1994** L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291 000 francs. Pour la première fois, 100 000 francs peuvent être versés dans le fonds d'encouragement défini dans les statuts.
- 1995** La banque fête son cinquième anniversaire. Le total de son bilan s'élève désormais à 185 millions de francs; elle compte 9300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.
- 1996** La BAS se raccorde au SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. Les premiers crédits alimentés par le fonds d'encouragement sont octroyés. Comme ce fonds ne constitue qu'une réserve spéciale de la banque et que ses liquidités ne sont pas librement disponibles, on lui nomme la même année un «successeur»: l'association Fonds d'innovation. Cette association peut s'engager dans le cadre de participations et de cautionnements.
- 1997** Introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. Le principal évé-

nement de l'exercice est l'ouverture de la représentation de Lausanne en septembre. Son succès est inattendu. La fusion de la Société de Banque Suisse et de l'Union de Banques Suisses apporte un grand nombre de nouvelles clientes et de nouveaux clients à banque.

1998 Le total du bilan de la BAS atteint 370 millions de francs. La banque compte 550 preneuses et preneurs de crédit. L'exercice a été principalement consacré à la restructuration des procédures de travail et aux préparatifs pour l'introduction d'un nouveau système informatique. Pour la première fois, la BAS a été contrainte de constituer des provisions individuelles d'un montant significatif, ce qui ne représente cependant pas un problème eu égard au volume d'affaires qu'elle enregistre désormais.

1999 En pourcentage d'occupation, les effectifs passent de 2515 à 3425, soit une augmentation de 36%. Le système informatique est intégralement renouvelé et la réorganisation des procédures de travail est entamée. Le total du bilan de la BAS passe à 414 millions de francs et les crédits octroyés à 383 millions de francs, pour 562 preneuses et preneurs de crédit.

2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour son dixième anniversaire. Le résultat poursuit sa progression constante (+7%) et le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à près de 600 000 francs, permet de verser un dividende aux actionnaires ainsi que d'alimenter le Fonds d'innovation. Au conseil d'administration, la génération des fondatrices et fondateurs est en grande partie remplacée par de nouveaux membres, dont le nombre passe simultanément de 14 à 9.

2001 est de nouveau une année de forte croissance. Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+13%) et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+18%), dont 434 millions sont utilisés à la fin de l'exercice. En novembre, le nombre de membres de la direction passe à trois. Dans l'ensemble, les effectifs du personnel se stabilisent au niveau de l'exercice précédent. Les préparatifs en vue de la vente des deux fonds de placement socio-écologiques Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» sont terminés à la fin de l'année.

2002 La représentation romande fête ses cinq années d'activité. L'exercice a été réjouissant, malgré le contexte économique difficile et la forte concurrence que se livrent les établissements financiers. Les crédits octroyés augmentent de 4% à 452 millions de francs et, à la fin de l'année, 18 622 clientes et clients ont déposé environ 495 millions

de francs, soit 46 millions de plus qu'à la fin de l'année précédente. La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. En ce qui concerne le personnel de la banque, un nouveau système de fixation des salaires est élaboré.

2003 La BAS actualise son orientation stratégique et fixe cinq champs d'action stratégiques: définition des principaux critères et indicateurs pour son activité, élaboration d'un rating de durabilité, extension des activités de conseil à la clientèle, remaniement de la politique de bénéfice et de sa distribution et mise au point d'un concept de communication. La répartition du travail entre le conseil d'éthique et le conseil d'administration change. Le service de durabilité entre en fonction et l'élaboration d'un rating immobilier est entamée. En novembre, un séminaire réunit les actionnaires, la clientèle, des spécialistes et les membres des organes de la banque pour un débat sur la politique d'utilisation du bénéfice. La croissance se poursuit au même rythme, les crédits libérés augmentent de 12% et passent pour la première fois la barre du demi-milliard de francs.

2004 La BAS lance avec succès son «Hypothèque-BAS», reposant sur le Rating immobilier de la BAS®. Elle intensifie sa communication externe. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et, avec elle, l'abolition du plafond statutaire du dividende. Le «Débat d'argent» sur le thème «Placements durables – comment faire son choix?» attire en novembre un large public. Les changements au sein de la direction et la discussion sur la modification de la structure de direction mobilisent les énergies, tout en mettant en lumière de nouveaux potentiels. Avec +7%, la croissance du total du bilan correspond aux objectifs, mais les crédits octroyés subissent la forte pression du marché et ne parviennent pas à suivre le rythme (+3%). La BAS constitue une nouvelle fois des réserves substantielles et affiche un bénéfice de 665 000 francs pour l'exercice.

2005 La BAS ouvre le bureau d'information de Bellinzone et concrétise ainsi le projet de ses lignes directrices d'être présente dans toutes les principales régions linguistiques. Depuis mars, la BAS compte plus de 20 000 clientes et clients. Conformément à la décision de l'AG, un organe de contrôle d'éthique externe veille depuis mai au respect de l'éthique dans la BAS. Le total du bilan a augmenté de 6,5% à 691 millions de francs; malgré de nombreuses nouvelles opérations, le total des crédits accordés diminue de 2,7%. La gamme de fonds est élargie. Quelques positions de crédit en souffrance peuvent être assainies.